

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 039-243900420-20240415-70\_2024-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 15 avril 2024

### Date de convocation

**08 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 15 avril à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

## Convention avec l'association des Amis de la Clairière de Chaux N°70/2024

### Nombre de membres

11

### Présents

9

### Représentés

0

### Excusés

2

### Votants

9

### Présents

**Mesdames** Pate, Giancatarino.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry Vuillet.

**Excusés** M. Truchot.

**Absents** Mme Hählen.

Considérant la volonté de l'association des Amis de la Clairière de Chaux d'organiser des évènements culturels sur le Val d'Amour (dont les Cafés Philos),

Considérant l'intérêt de la CCVA pour ces actions culturelles destinées à l'ensemble de la population du Val d'Amour,

Considérant le vote du budget en date du 8 avril 2024,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec l'association des Amis de la Clairière de Chaux pour l'année 2024,
- Attribue une subvention à cette association de 1 700€ pour l'année 2024,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

